VILLE DE SCEAUX **11 déc. 2025**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts »

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La Ville, en partenariat avec l'Animathèque MJC de Sceaux, l'association des Amis du cinéma Le Trianon et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, a organisé, pour la vingt et unième édition, au cinéma Le Trianon, « Musiques en courts », concours de composition de musiques de films.

Ce concours est destiné à révéler et récompenser les meilleures compositions originales créées à partir de courts métrages existants. Tous les genres musicaux sont acceptés. Une première sélection a retenu 15 candidats. 3 candidats se sont désistés. 11 candidats ont participé le jour du concours, en raison de la non-présentation d'une candidate à son heure de convocation.

Le jour du concours, le dimanche 23 novembre 2025, trois jurys ont décerné trois prix :

- le jury professionnel, constitué de la compositrice Delphine MALAUSSENA, de Benoît BASIRICO, enseignant, conférencier et spécialiste de la musique à l'image, Catherine PALPANT, conseillère municipale, Sylvain PERRET, directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, Baptiste ELMAN, chargé de communication de l'Animathèque MJC de Sceaux ainsi que de Loïc FORRAY, agent de la Bibliothèque municipale en section numérique, musique et cinéma ;
- le jury des Amis du cinéma Le Trianon, constitué de cinq membres de l'association ;
- le jury du public Jeunes, constitué de trois élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux et d'une étudiante anciennement animatrice du ciné-club du lycée Lakanal.

Ce concours était doté de trois prix d'un montant global de 3 000 € : 1 500 € pour le prix du jury professionnel, 750 € pour le prix du jury des Amis du Trianon et 750 € pour le prix du jury du public Jeunes.

L'Animathèque MJC participe à la manifestation en diffusant l'appel à candidatures, en aidant à la pré-sélection des candidats, à la constitution du jury du public Jeunes, en participant à l'organisation et à la réalisation technique de l'événement et en proposant un membre pour siéger au sein du jury professionnel. En complément de la dotation, il est également offert la possibilité aux trois lauréats d'enregistrer leur composition musicale créée pour le concours dans les studios de la Caisse Claire, et ce dans le courant de l'année suivant l'attribution du prix.

Le Conservatoire à rayonnement départemental participe à la manifestation en relayant l'appel à candidatures auprès de ses élèves, en aidant à la constitution du jury du public Jeunes, à l'organisation technique de l'événement par le prêt de matériel, et en proposant un membre pour siéger au sein du jury professionnel.

Les conclusions des jurys pour l'attribution des prix aux lauréats, sont ainsi les suivantes :

- la somme de 1 500 € pour le prix du jury professionnel à Sophie CHEBROU, pour sa composition pour piano, synthétiseur Korg minilogue, synthétiseurs numériques avec MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et voix, sur le court métrage *Sunscreen* de Xinzhi MA, Yuan LIU, Yufan CHEN & Zixiao YUE ;